

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 23 mars 2023**

Nombre de membres :	22
En exercice :	22
Présents :	13
Votants :	13
Pour :	13
Abstention :	0
Contre :	0

Concernant l'approbation du compte d'administration du budget principal dressé par Monsieur Claude BORDIER.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de Monsieur Claude BORDIER, Après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2022 les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur Gilles MORTIER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget principal de 2022 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Numéros	Subdivision	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
		DEFICIT	EXCEDENT	Mandats émis	Titres émis	DEFICITS	EXCEDENT
85	Section de fonctionnement		43 271.43€	313 120.17€	308 095.92€	5024.25€	
06	Section d'investissement		3 472.79€	3 546€	3 432.31€	113.69€	

Résultat de clôture en fonctionnement : 38 247.18€

Résultat de clôture en investissement : 3 359.10€

Le Président s'est retiré pour le vote et n'a pas fait valoir les pouvoirs des élus qu'il représentait.

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à L'Île Bouchard, le 23 mars 2023

Présents :

Denis FOUCHE – Didier GODOY – Denis MOUTARDIER – Claude BORDIER – Paul TULASNE – Serge MOREAU – Thierry BRUNET – Florence BOUILLIER – Aurélie ROCHER – Pascal BLANCHARD – Laurent RAINEAU

Absents excusés avec procuration :

Francis DESBOURDES représenté par Pascal BLANCHARD

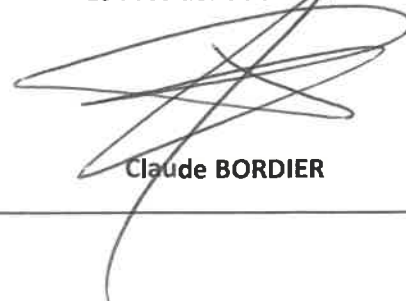
Absents excusés :

Christophe BAUDRY – Christian PIMBERT – Francis DESBOURDES – Michel CHAMPIGNY – Nadège ARNAULT – Etienne MARTEGOUTTE
Isabelle RAIMOND PAVERO

Absents :

Jean Luc DUPONT – Sophie LAGREE – Franck CHARTIER

Le Président de Séance



Claude BORDIER